

CERTIFICAT DE CONFORMITE

RoHS

La société, **Nicomatic SA.**

SIEGE SOCIAL / HEADQUATERS

173, rue des FOUGERES – ZI les Bracots

F74890 Bons en Chablais

Tel - +33 (0)4 50 36 13 85 Fax - +33 (0)4 50 36 11 33

<http://www.nicomatic.fr/>

Email : france@nicomatic.com

NICOMATIC certifie que les produits énumérés dans le tableau ci-dessous répondent aux exigences de la directive européenne 2011/65/UE dans sa dernière version en vigueur (2019/178/UE).

Nom du produit	Code produit
Micro Connecteurs haute performance	EMM, OMM, CMM, DMM Harnais microflex
Connecteurs pour circuits souples, PCB	Crimpflex
Câbles FFC et Limandes	Câbles FFC et Limandes Crimpflex
Dôme et composants pour clavier	Dômes, SMD LEDS

NICOMATIC certifie que les produits sont considérés comme conformes à la directive en accord avec les limites de concentration suivantes :

Substances	Valeurs de concentration maximales tolérées en poids
Plomb	0.1%
Mercure	0.1%
Cadmium	0.01%
Chrome hexavalent	0.1%
Polybromobiphényles (PBB)	0.1%
Polybromodiphényléthers (PBDE)	0.1%
Phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP)	0.1%
Phtalate de benzyle et de butyle (BBP)	0.1%
Phtalate de dibutyle (DBP)	0.1%
Phtalate de diisobutyle (DIBP)	0.1%

Lieu : Bons en Chablais

Date : 09 septembre 2019

Signature du représentant autorisé : Laure MARZIN, Responsable QSE

